




Informations de base	
<b>1994/0070(CNS)</b> CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Fondation européenne pour la formation professionnelle: extension aux pays TACIS (1ère modif. règl. 1360/90/CEE)  Abrogation <a href="#">2007/0163(COD)</a>  <b>Subject</b>  4.40.15 Enseignement et formation professionnelle 6.30.02 Assistance et coopération financière et technique 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Acteurs principaux			
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>	<b>Réunions</b>	<b>Date</b>
	Affaires économiques et financières ECOFIN	1781	1994-07-27

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
02/02/1994	Publication de la proposition législative	COM(1994)0021 	<a href="#">Résumé</a>
23/03/1994	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/04/1994	Vote en commission		<a href="#">Résumé</a>
05/05/1994	Débat en plénière		
27/07/1994	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
27/07/1994	Fin de la procédure au Parlement		
20/08/1994	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	1994/0070(CNS)
<b>Type de procédure</b>	CNS - Procédure de consultation
<b>Sous-type de procédure</b>	Note thématique
<b>Instrument législatif</b>	Règlement
<b>Modifications et abrogations</b>	Abrogation <a href="#">2007/0163(COD)</a>
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 170 Traité CE (avant Amsterdam) E 235
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A3-0309/1994 JO C 205 25.07.1994, p. 0006	26/04/1994	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T3-0473/1994 JO C 205 25.07.1994, p. 0458-0530	06/05/1994	
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		COM(1994)0021  JO C 082 19.03.1994, p. 0011	02/02/1994	Résumé
Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0569/1994 JO C 195 18.07.1994, p. 0042	27/04/1994	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Règlement 1994/2063 JO L 216 20.08.1994, p. 0009	Résumé

## Fondation européenne pour la formation professionnelle: extension aux pays TACIS (1ère modif. règl. 1360/90/CEE)

1994/0070(CNS) - 27/07/1994 - Acte final

Cette proposition de modification de règlement a été adoptée par le Conseil des Ministres avec une seule modification : - la Fondation, outre son rôle de mise en oeuvre de programmes de formation professionnelle avec les pays éligibles, pourra également examiner la possibilité de créer des entreprises communes d'assistance à la formation et pourra étudier leur éventuel financement qui verrait des contributions mixtes ou non d'un ou plusieurs pays avec ou sans la participation financière -dans des cas exceptionnels- de la Fondation elle-même. Le règlement entre en vigueur le 28.08.1994.

## **Fondation européenne pour la formation professionnelle: extension aux pays TACIS (1ère modif. règl. 1360/90/CEE)**

1994/0070(CNS) - 02/02/1994 - Document de base législatif

Cette proposition vise à réviser le règlement portant création de la Fondation Européenne pour la Formation Professionnelle sur deux points majeurs: - l'extension des compétences de la Fondation aux Etats bénéficiaires du programme TACIS, et non plus seulement à ceux de PHARE; - l'application au personnel de la Fondation de la réglementation applicable aux fonctionnaires et autres agents des Communautés. En outre, deux aménagements mineurs sont préconisés concernant: - la désignation du contrôleur financier de la Fondation, la description de ses tâches et la référence au traité de l'Union; - la date limite pour la soumission des premiers résultats de la procédure de contrôle et d'évaluation de la première phase des activités de la Fondation.

## **Fondation européenne pour la formation professionnelle: extension aux pays TACIS (1ère modif. règl. 1360/90/CEE)**

1994/0070(CNS) - 27/04/1994 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité constate avec satisfaction l'extension des compétences de la "Fondation aux Etats bénéficiaires de l'assistance TACIS. Le Comité apporte par ailleurs son soutien à l'objectif poursuivi en matière de politique du personnel. En dernier lieu, bien que le Comité se réjouisse de figurer parmi les destinataires du rapport annuel sur les activités de la Fondation et du rapport d'évaluation, il estime néanmoins que des modalités appropriées devraient être définies pour qu'il soit pleinement associé à la définition des politiques de formation professionnelle à mettre en oeuvre dans les pays bénéficiaires des programmes de la Fondation.